

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

28 janvier 2017

Vallon Pont d'Arc
Restaurant de Chames



Fédération Française
de Spéléologie

COMPTE RENDU 2016

RAPPORT MORAL	P3
ÉCOLE FRANCAISE DE SPÉLÉOLOGIE	P7
FICHER - PUBLICATION	P9
SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS	P11
ENVIRONNEMENT	P13
CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL	P17
COMPTE RENDU FINANCIER	P19
BILAN DES CLUBS	P26

CLUBS PRESENTS

Avec le nombre de représentants par clubs définit par l'article 8 des statuts du CDS07.

CLUBS	Nb de licencié FFS 2015	Nb de représentants
Saint Montan	26	6
Aubenas	54	10
Saint Marcel	15	3
Les Vans	4	1
Privas	29	6
Joyeuse	18	4
Orgnac	11	3
Bidon	4	1
Vallon	60	12
Individuels	4	1
ARSPAN		1
Bartade		1
TOTAL	225	49

CLUBS NON PRESENTS

Les Vans (1 voix), l'Association Bartade (1 voix).

Le quorum étant atteint, 47 présents ou représentés sur 49 possibles, l'assemblée peut valablement délibérer.



RAPPORT MORAL : Claire GOUDIAN

Bonjour et bienvenue à toutes et tous, merci d'être présents à notre assemblée générale. Je souhaite débiter cette assemblée par l'évocation du souvenir de notre ami Hans, qui nous a quitté il y a 1 an. Il était membre du comité directeur, trésorier de Saint Marcel, président de l'ARSPAN, et surtout un spéléo passionné, serviable disponible et chaleureux, il nous manque et nous manquera.

L'assemblée générale est une bonne occasion annuelle de manger et boire ensemble, mais pas seulement, c'est le moment de faire le point sur l'année écoulée, sur nos projets et d'en débattre. Je ne vais pas vous dire tout ce qui a été fait par le CDS durant l'année 2016, ce sera cité dans les rapports de commission et d'activités des clubs.

Je rappellerai nos nombreux interlocuteurs :

- Le conseil départemental que nous remercions pour son soutien à travers la convention d'objectif, pour sa participation financière à l'emploi de notre cadre technique, pour le travail commun en CDESI ;
- Les communautés de communes ;
- Les communes, dont celle de Saint-Marcel avec qui nous avons aussi une convention et qui nous a proposé de faire partie de l'association de préservation de la grotte ;
- La préfecture dans le cadre des secours ;
- Le syndicat Ardèche Claire, le CREPS, le SDIS, la DREAL, l'Éducation Nationale, le conseil scientifique d'Orgnac, la DRAC, la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, le CEN, les associations environnementalistes, et bien sûr la Fédération que nous représentons dans le département, les ministères : nous avons les agréments environnement et sécurité civile.

Nous ne devons jamais oublier aussi que les grottes ont des propriétaires, nous avons signé une convention en 2016 pour l'exploration du RAZBELU.

Nous ne nous sentons vraiment pas seuls !

Nous avons des buts, des missions, des valeurs auxquelles nous sommes attachés. Le CDS fédère les pratiquants de spéléo et de descente de canyon dans le département, diffuse et enseigne les techniques, organise les secours. Mais le travail le plus difficile pour le spéléo et peut être de faire comprendre son activité, de faire savoir l'existence du milieu souterrain et son importance dans la vie de chacun : rôle des ressources en eau, des sites touristiques, d'habitats pour certaines espèces mais aussi comme mémoire de la terre, de l'évolution du climat, et de l'histoire humaine. Mais aussi de faire connaître et reconnaître nos techniques et expériences et leurs apports à d'autres disciplines techniques et scientifiques. Les grottes sont fragiles et durables. Nous ne savons pas tout à leur sujet mais personne n'en sait plus que nous tous réunis. Cette connaissance nous donne le devoir de préserver le karst et de transmettre notre savoir.

Nous revendiquons la liberté d'aller sous terre, d'explorer, et nous sommes pourtant convaincus que la spéléologie ne se fait pas n'importe comment, mais les gestes de sécurité et de protection des grottes nous sont devenus si naturels que nous ne les vivons pas comme des contraintes et que nous oublions de les mentionner lorsque nous parlons de notre pratique. Les courts de tennis sont identiques, les pistes de ski s'évaluent en longueur et pente, les murs d'escalade peuvent être construits ici où là, au gré des besoins.

Au contraire, la spéléologie ne peut être comparée à une activité purement sportive, nous ne faisons pas de la descente de puits au mètre, de la course au kilomètre ; nous visitons un lieu unique : une grotte ne peut pas être remplacée par une autre, cela nous demande plus d'engagement et nous contraint à l'humilité devant le milieu. Nous cherchons par passion d'abord, elle peut être qualifiée d'égoïste mais on ne fait pas de recherche de valeur sans elle, quel que soit le domaine, pas de découverte remarquable sans une part laissée au hasard et à la spontanéité. A nous de savoir dire que, tôt ou tard, l'ensemble de la communauté bénéficiera de nos travaux.



Nous adhérons à la charte du spéléologue votée en 2002, nous approuvons la création des espaces protégés mais nous sommes naturellement inquiets lorsqu'un arrêté préfectoral vient compliquer notre pratique. Nous devons déjà composer avec le temps libre (nous avons d'autres obligations), avec la météo, avec la disponibilité des autres équipiers et maintenant avec les autorisations préfectorales dans la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche.

« Demandons-nous si la caverne de saint Marcel se prolonge au-delà du mur de stalagmites et des deux fissures impénétrables qui arrêtent la marche à 2070 mètres de l'entrée, Messieurs Vibert et Deloly en sont sûrs et voudraient que de généreux mécènes détruisent ces obstacles pour mener le visiteur encore 7 km plus loin; pour moi, sans vouloir nier complètement une prolongation qui n'a rien que de très compatible avec la loi des cavernes, je serai moins affirmatif et je ne commanditerai pas volontiers l'entrepreneur à forfait du travail de désobstruction ».

Édouard Alfred Martel écrivait cela à propos de Saint Marcel en 1892 ; si une commission ou un préfet l'avait consulté avant d'autoriser une désobstruction, car il était une autorité incontestable en spéléologie, elle n'aurait peut-être jamais eu lieu. Mais il a aussi écrit en 1924 pour s'opposer à un barrage qui devait être construit à Sauze, heureusement son expertise en géologie et en hydrologie a contribué à empêcher ce crime, ce qui prouve que toute médaille a son revers.

Notre travail principal - je le redis - sera de convaincre nos interlocuteurs de l'apport des spéléos à la connaissance scientifique, à la préservation de l'environnement pour que, non seulement, ils ne s'opposent pas à nos travaux mais qu'ils nous encouragent, moralement et financièrement. C'est dans cet espoir que nous travaillons avec la réserve naturelle des gorges, et d'autres organismes.

Nous avons poursuivi avec la Fédération le projet dit « CIMS », CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MILIEU SOUTERRAIN. L'installation initialement prévue à Vallon dans un local de la Mairie n'était plus possible, il a fallu réfléchir différemment et en début d'année l'option retenue était une exposition de préfiguration itinérante. Elle aurait été placée dans des containers reconvertis et constituée de panneaux et de films numériques, plaçant le visiteur au sein d'une grotte en formation accélérée, dans la peau d'une chauve-souris, ou en compagnie d'Édouard Alfred Martel dans la traversée de Bramabiau. Le lancement et un premier budget avait été validés par l'AG fédérale mais le nouveau bureau n'a pas suivi. Le projet repart de zéro et on ne peut rien dire de plus aujourd'hui.

Lors de ses vœux, monsieur SAULIGNAC, président du Conseil Départemental a parlé d'IFREMIS, indiquant que l'État, la région et le département souhaitaient mener à bien ce projet, nous avons là encore des choses à dire.

Nous participons à un autre dossier avec la fédération : la candidature de Lyon pour l'organisation du congrès de l'UIS en 2021, la décision sera prise à SYDNEY cet été. Si Lyon est retenue, l'Ardèche sera certainement concernée. Une délégation avec des spéléos des États Unis, du Liban et de Porto Rico est venue cet été à Orgnac et à l'espace de restitution, ils n'avaient jamais vu les paysages ardéchois et les ont admirés. Lors d'un congrès de l'UIS ce sont entre 1500 et 2000 personnes qui se déplacent, et plusieurs centaines font du tourisme. Elles viendraient voir l'aven d'Orgnac, la grotte de Saint Marcel, l'espace de restitution, mais aussi d'autres lieux touristiques. Quelques dizaines pourraient participer à des camps et faire de la spéléo, nous avons des propositions à faire, pour faire découvrir notre département à des spéléologues étrangers et leur offrir l'opportunité de visiter nos grottes qu'ils connaissent seulement de réputation.

En fait, tous ces projets ont le même but, servir de lien entre la spéléologie et le « grand public » pour le bénéfice de tous et la protection des grottes. Je vais maintenant laisser la parole et vous aurez plus de détails sur l'activité du CDS en 2016.

Bonne année 2017, que vous fassiez de belles découvertes.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.





Interventions des personnes invitées :

Le Conseil Départemental de l'Ardèche représenté par Monsieur Laurent Ughetto assure le CDS de sa volonté d'associer les spéléologues ardéchois à la réflexion sur la mise en place d'IFREMIS.

Le représentant du CDOS assiste à notre AG pour la seconde année. Il y apprend beaucoup et souhaite la réussite de nos travaux.

Denis Doublet représentant du SGGA et la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche dont l'un des objectifs est l'amélioration des connaissances sur le milieu souterrain. Il est nécessaire que nous travaillions ensemble, notamment sur la convention. Il nous souhaite de belles découvertes mais pas trop dans la réserve !

La Mairie de Vallon est représenté par Christian Sappin qui regrette l'abandon du projet CEMIS par la fédération, la mairie ne prenant pas en charge le loyer. La commune de Vallon restera néanmoins très attentive aux projets des spéléologues.



ÉCOLE FRANCAISE DE SPÉLÉOLOGIE

ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE SPELEOLOGIE

Un fonctionnement particulier cette année, puisque les clubs ont maintenant une incitation financière de la part du CDS07 pour proposer et organiser des sorties inscrites au calendrier de l'EDS.

Ceci a permis de proposer un programme varié avec :

- des exercices techniques en falaise et en cavité,
- des classiques : Event Sup, Despeysse - Saint Marcel, Tanne aux Névés, Réseau IV de Saint Marcel et un camp de 4 jours pour les « jeunes » (Grotte Nouvelle, Aven de Noël, Grégoire – Fées, Saint Marcel)
- du canyon : 2 jours en Cévennes,
- deux randonnées karstiques organisées par le club de Vallon (Gorges de l'Ardèche et Cuvette de Saint André).

Ces week-ends ont été animés et encadrés par les cadres des clubs d'Aubenas, Privas, Vallon.

TOTAL : 15 sorties / 110 participations

Section Sportive Scolaire Spéléologie

Cette section, ouverte pour 12 élèves de 4^{ème}, puis de 3^{ème} (sur sélection), a été mise en place à la rentrée 2012 au collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc. Dans le cadre d'une convention de partenariat, le Comité participe en renfort à l'encadrement des sorties souterraines et au déroulement des tests de sélection des élèves pour l'entrée à la section. Les élèves de la section sont licenciés dans les clubs du département et peuvent ainsi participer aux sorties des clubs.

8 sorties pour les 4^{ème}

10 sorties pour les 3^{ème}

1 journée pour les tests de sélection

TOTAL : 19 sorties / 48 participants

SORTIES SCOLAIRES – JEUNES (HORS FFS)

Collège de Vallon Pont d'Arc : 2 sorties pour les 6^{ème} et 5^{ème} (24 élèves) dans le cadre des activités de l'Association Sportive.

Ecole des Vans : 1 sortie pour les CM2 (24 élèves) à la grotte des Combes de Banne.

Collège de Trévoux (Ain) : 1 sortie pour 14 élèves dans le cadre du séjour « Mondes Souterrains » proposé par Passerelles Patrimoine.

Centre Aéré des Gorges de l'Ardèche : 4 sorties pour 16 enfants dans le cadre d'un séjour sportif.

Clubs jeunes : 1 sortie pour 24 enfants du groupe jeune Raid Links

TOTAL : 9 sorties / 102 élèves



FORMATION ENVIRONNEMENT

Ecole Départementale de Spéléologie

1 journée balisage, le 10 décembre à la Grotte de Pezenas (5 participants)

1 journée comptage chauve-souris, le 14 février à l'Aven de la Terrasse (3 participantes)

TOTAL : 2 sorties / 8 participants

Stage de sensibilisation à l'Archéologie

Organisées les 26 et 27 novembre par le GASOIL, en partenariat avec la Cité de la Préhistoire et la DRAC, ces deux journées font suite à la session de 2012. Au programme : législation, visites des réserves, du musée et cavités, discussions... Il a fallu refuser du monde et seuls les premiers inscrits ont pu être satisfaits dont 7 ardéchois.

TOTAL : 2 jours / 21 participants

Equipier Environnement

Le Comité Départemental a organisé pour le compte de l'Ecole Française de Spéléologie, le premier stage Equipier Environnement du 2 au 6 juillet à Vallon Pont d'Arc. Ce stage a rassemblé 9 stagiaires, 3 cadres et 8 intervenants.

TOTAL : 5 jours / 9 participants

MANIFESTATIONS

Journée Sport Nature : 28 septembre au Lac de Devesset

Organisé par le Conseil Départemental, et grâce à l'investissement particulier de Jérôme LOIRE, le CDS a mis en place une tyrolienne.

TOTAL : 60 participants

Journée Nationale Spéléologie : 1 et 2 octobre à la Cocalière (Saint André de Cruzières).

Merci à l'investissement particulier de Guillaume VERMOREL qui a organisé « au pied levé » ces journées.

TOTAL : 3 sorties / 35 participants

Rencontres d'octobre : 8 et 9 octobre à la Commanderie de Jales (Berrias)

Organisé chaque année en un lieu différent par le Spéléo Club de Paris, cette année en partenariat avec le laboratoire Archéorient et son antenne à Berrias et plus particulièrement Yann CALLOT, le CDS 07 s'est associé pour accueillir les participants venus assister à une vingtaine de communications touchant à plusieurs thématiques d'étude du milieu souterrain.

TOTAL : 60 participants

Conférences :

« Plongée souterraine dans les Gorges de l'Ardèche » : donnée par Jean-Pierre BAUDU le 24 septembre dans le cadre de la programmation des animations du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.

« Les Aquifères karstiques en Ardèche Méridionale » : donnée par Thierry MARCHAND et Judicaël ARNAUD le 7 novembre dans le cadre de la programmation de l'Université Populaire d'Aubenas.



FICHER - PUBLICATION

L'année 2016 a vu se concrétiser plusieurs projets dans lesquels la commission fichier a largement participé en proposant son aide sous la forme de l'ouverture ciblée de ses archives.

PAÏOLIVE SOUTERRAIN

La première satisfaction vient de la publication de l'inventaire élargi du Bois de Païolive par Michel Chabaud. Même si rien ne transparaît dans l'ouvrage sur les apports du fichier du CDS07, des rencontres sur le terrain, puis des échanges de listings ont permis de rendre cette publication exhaustive, et d'aider l'auteur à harmoniser, grâce aux historiques d'explorations, un certain nombre d'appellations.

ETUDE D'IDENTIFICATION

La deuxième, c'est la publication des rapports du COPIL dans sa version définitive d'octobre 2016, s'appuyant largement sur les archives spéléologiques du fichier, pour mener à bien une vaste étude sur l'identification et la préservation des ressources souterraines.

Dans l'année qui a précédé la finalisation de ce projet, tous les clubs spéléos Ardéchois ont été sollicités pour apporter leur aide lors des colorations et de leur suivi. Je pense qu'il y a là un exemple d'unité qui mérite d'être souligné.

BIBLIOGRAPHIE

Nul ne peut aborder la publication spéléologique du 07 dans son ensemble sans s'intéresser au long travail de sélection que mène Philippe Drouin depuis le début des années soixante-dix en référençant la bibliographie spéléologique du département de l'Ardèche. La banque de données (8919 références fin 2016) est accessible en passant par le site Foussoubie. Une version papier (3 volumes) est en projet. Elle pourrait être finalisée rapidement, et faire un état des publications citant les cavités ardéchoises sous une forme qui reste à définir.

LE FICHER EN QUELQUES CHIFFRES

Le fichier compte actuellement 3838 références, soit 205 de plus qu'en 2016.

Elles se décomposent comme suit :

- 1663 fiches numérotées et enregistrées,
- 1822 fiches 9999 (pour lesquelles il manque un ou plusieurs renseignements),
- 199 fiches possédant une lettre derrière le chiffre (ce qui permet de maintenir groupé une série de cavités portant le même nom tout en les distinguant),
- 104 fiches qui sont en fait d'autres entrées d'une même cavité,
- 49 fiches supprimées.

On peut estimer aujourd'hui le nombre réel de cavités existantes ou supposées exister sur le département de l'Ardèche à 3685, pour un développement total de 371,802 Km (+12,209 Km / 2015).



La mise à jour de L'inventaire Païolive a permis de tester les limites données aux investigations en général, et pose la question de savoir, une fois l'inventaire achevé quel crédit accorder aux fiches 9999 qui n'ont pu être exploitées. Les éliminer c'est perdre leur trace biblio au risque de les voir revenir un jour, ramenées par une nouvelle génération de chercheurs.

141 nouvelles fiches papier ont été enregistrées au cours de l'année, (ce qui est exceptionnel) tandis que 668 ont faites l'objet de mises à jour.

En ligne, et toujours sur le site de Foussoubie géré par Patrick Le Roux, l'inventaire depuis 2016 du secteur F des gorges de l'Ardèche auquel cette cavité est rattachée (pour mémoire, les gorges sont divisées en 12 zones : 6 en rive droite, 6 en rive gauche). C'est la première fois que les travaux sur un secteur donné sont mis en ligne. Le but : faire connaître le travail d'investigation entrepris depuis de nombreuses années, et inciter les spéléos intéressés par ces recherches à faire part de leurs travaux, aussi modestes soient-ils.

Parler inventaire des Gorges amène tout naturellement à parler du règlement de la réserve. Celui-ci arrive à sa phase ultime de validation. L'accepter ou non tel qu'il est proposé, voilà le dilemme qui divise le petit monde des clubs ardéchois (mais qui obligera néanmoins toute la communauté spéléologique hexagonale à s'y plier). Il est vrai que nombre d'adhérents vivent leur passion comme une échappatoire aux contraintes de notre société ultra-structurée. Les obliger dans le cadre de leurs activités de loisir à remplir des questionnaires sur leur pratique constitue sans doute à leurs yeux une aberration, eux qui ont choisi la spéléo comme l'un des derniers moyens de vivre une d'aventure.

Cependant, la plupart des obligations imposées par la réglementation sont facilement surmontables à qui fait l'effort d'en faire la demande. Seules les conditions de désobstruction sont inacceptables en l'état, elles doivent faire l'objet de modifications sous peine de voir notre activité exploratoire vouée à une rapide disparition, entraînant l'activité des clubs dans sa chute, et à moyen terme l'appauvrissement de la structure départementale.

Prenons quelques exemples de ce que serait la spéléologie dans les Gorges sans l'apport des désobstructions : pas de grotte Saint Marcel, pas d'aven Rochas, pas de réseau Mambo dans Midroï Pas de Panis-Aiguille donc pas de réserve d'eau pour Gournier et bien sûr pas de grotte Chauvet.

Voilà présenté de façon condensée notre engagement intellectuel de longue durée autour d'un projet visant à rassembler la matière livresque, au départ largement éparpillée, lui assurer une cohérence, et la mettre en ordre de marche, au service du plus grand nombre.

2018 sera le 10^{ème} anniversaire de la création de la commission, l'occasion de faire un bilan.



SPÉLÉO SECOURS FRANCAIS

L'année 2016 a été marquée par la signature d'un nouveau Plan Spéléo Secours par le Préfet de l'Ardèche. Après la convention d'assistance financière signée en 2014, l'arrêté de nomination de 4 Conseillers Techniques Départementaux en 2015, ce nouveau Plan de Secours marque ainsi l'aboutissement d'un intense travail administratif de suivi. Le SSF07 remercie le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile pour sa confiance et plus particulièrement Gwénaëlle THEBAULT (chef de service) et Monique LETOCART (ancienne sous-préfète de Largentière). La situation administrative du SSF07 n'a jamais été aussi bonne sur le département, nous pouvons donc nous reconcentrer sur des activités plus opérationnelles. Toutefois, il nous faudra pérenniser ces relations productives avec le SIDPC et la sous-préfecture de Largentière.

Les interventions : 2016 a été marquée par le secours réalisé les 14 et 15 mai à l'Aven de Rochas, pour deux spéléologues (dont un avec des maux de tête) « prisonniers » entre l'étranglement siphonnante de la jonction et le siphon temporaire (alors amorcé) de l'Event de Midroï. Cette intervention aura mobilisé 17 sauveteurs pour un montant financier de 435 €. Il faut aussi noter la chute mortelle d'une randonneuse dans l'Aven du Reméjadou (Saint Alban Auriolles). Cet accident n'a pas nécessité d'intervention du SSF07.

Formations et exercices : le dernier exercice secours organisé par la préfecture remontait à 1998 à l'Aven Despeysse. Dans le cadre de la réécriture du Plan Spéléo Secours, la Préfecture de l'Ardèche a souhaité organiser un exercice grandeur nature afin de tester les dispositifs du Plan. Celui-ci s'est tenu les 5 et 6 mars à la Grotte de Saint Marcel. Il aura permis de tester la phase de déclenchement de l'alerte et la chaîne de commandement et ainsi apporter des précisions dans le Plan Spéléo Secours en cours d'élaboration. Il faut ici remercier la cinquantaine de sauveteurs du SSF qui se sont mobilisés pour cet exercice.

Les transmissions : en 2016, nous avons aussi beaucoup investi dans les transmissions. Le SSF07 s'est doté du dernier système de Transmission Par le Sol (Pimprenel) permettant une communication sans fil entre la surface et le fond de la cavité. Nous avons aussi formé 2 spécialistes pour l'utilisation de ce matériel et effectué des essais à la Grotte de Pezenas qui nous ont permis de nous perfectionner dans la mise en œuvre de ce matériel. Ce matériel est à disposition des clubs qui désiraient réaliser des essais lors de leurs explorations. Il sera obligatoirement présenté par l'un des spécialistes formés. Ceci permettra au SSF07 de construire une base de données des localisations où ce système fonctionne, et de poursuivre la formation des sauveteurs à la mise en œuvre de ce matériel spécifique.



PERSPECTIVES 2017

FORMATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

21 janvier : essais TPS à Champ Vermeille (Bidon)

21 et 22 janvier : week-end régional d'échanges sur l'ASV (Ain)

24 et 25 mars : Aven de la Cocalière (Saint André de Cruzières)

Formation technique aux techniques d'évacuation souterraine + ateliers (ASV et Transmission).

13 et 14 mai : Exercice Secours Régional (Savoie).

La cavité et le scénario ne sont pas encore fixés, mais la volonté est de tester les réquisitions extra-départementales avec la Préfecture de Zone. Aussi, il nous faudra prévoir une dizaine de sauveteurs disponibles à ces dates.

4 et 5 novembre : Exercice Secours Départemental (Dragonnière de Banne)

Organisation : Sébastien ROCHEIL et Judicaël ARNAUD

Référent SIDPC : Stéphane TOCINO

Technicien Référent Spéléo Plongée : Laurent CHALVET

DÉTECTION DU CO₂

Face à l'augmentation du taux de CO₂ que nous rencontrons régulièrement dans les cavités ardéchoises, il devient indispensable de disposer d'une évaluation des moyens disponibles pour éventuellement faire face à ce risque.

Le CDS07 et le Grand Site d'Orgnac disposent de deux détecteurs de Gaz (O₂/CO₂) fiables.

Le CDS et le Grand Site d'Orgnac se proposent de les prêter (si le matériel est disponible) aux spéléologues du département qui fréquentent des cavités connues pour leur taux de CO₂ important et ainsi d'assurer leur sécurité. De plus, il est intéressant d'acquérir des données supplémentaires sur les taux de CO₂ dans les cavités, c'est pourquoi la seule condition de prêt est de fournir au CDS07 le fichier des mesures effectuées.

Moyens de ventilation et d'assistance respiratoire.

Il nous faut aussi faire l'inventaire des moyens éventuellement disponibles, avec leurs caractéristiques, chez les Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche, ainsi que chez les entreprises locales et les plongeurs spéléologues du département pour ce qui concerne et, notamment recenser les bouteilles d'air comprimé détenues.

FORMATION PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1 (PSC1)

Projet d'organiser à l'attention des spéléologues ardéchois ce type de formation sur une journée en partenariat avec les Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche.



ETUDE D'IDENTIFICATION ET DE PRESERVATION DES RESSOURCES SOUTERRAINES STRATEGIQUES POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BASSIN VERSANT DE L'ARDECHE

Cette étude, mandatée par le Syndicat Ardèche Claire dans le cadre du SAGE, a débuté en 2015. Le CDS07 est intervenu comme assistant à la maîtrise d'ouvrage en intégrant le groupement de bureaux d'études qui a réalisé cette étude dont l'objectif était d'identifier des zones de sauvegarde pouvant présenter un intérêt pour l'alimentation future en eau potable du département de l'Ardèche.

En 2016, avec l'aide des clubs du département, deux colorations ont été entreprises :

- Basse Vallée de l'Ibie (mars-avril) avec la mise en place d'un suivi piézométrique (événement des Rives, Aven des Fées, Grotte du Raid et Pont du Razal), et la réalisation d'un multi traçage en hautes eaux, depuis l'Aven Vitalie et le ruisseau du Baravon. Les deux colorants sont ressortis à l'Event des Rives (en 4 jours pour le colorant injecté au Vitalie et en 2 jours pour le colorant injecté au Baravon), puis aux Sources de Pracoutel et du Carrefour (8 jours pour le colorant injecté au Vitalie et 4 jours pour le colorant injecté au Baravon). Les sources du Tiourre, Event d'Ibie et Source du Bœuf n'ont pas été marquées par le passage des traceurs.
- Saint Alban Auriolles (mai-juin) avec la mise en place d'un suivi piézométrique (la Beaume, le Chassezac, le ruisseau des Fontaines, le Trou de la Rainette, Tirbirou, Font de la Douce), et la réalisation d'un multi traçage en moyennes eaux, depuis la Perte RB1, l'aven du carrefour de Fontgraze et le Trou Saint Victor (perte du Chassezac). Accélééré par une crue, le colorant injecté à l'Aven de Fontgraze est chassé en 1 jour par la source de Bourbouillet alors en crue, et se retrouve 2 jours plus tard à Font Méjanne, Tirbirou et Ranc d'Aven (pour ces deux derniers points, on ne peut pas exclure une alimentation par le ruisseau aérien de Bourbouillet alors en crue). Le colorant injecté à la perte RB1 est lui aussi chassé par la source de Bourbouillet et des Espeluches, alors en crue, au bout de 1 jour. Deux jours plus tard, le colorant est retrouvé à Tirbirou et au Ranc d'Aven, et au bout de 3 jours à la source de la Digue. Plus surprenant, au bout de 20 jours, le colorant est détecté (dans des concentrations comparables à Bourbouillet) à la source Rive Gauche de Grospierres (aval du ruisseau des Fontaines). Le colorant injecté au Trou Saint Victor, est détecté intégralement au bout de 1 jour à l'Aven des Fontenilles, et puis de manière beaucoup plus diluée au bout de 4 à 5 jours de l'amont à l'aval du ruisseau des Fontaines, et au bout de 11 jours à la source du Moulin de Tarasque (en rive droite de l'Ardèche juste en amont de sa confluence avec le Chassezac).

L'ensemble de cette étude a permis de mettre à jour le fichier départemental des cavités et de réaliser plusieurs traçages. Ces traçages, même s'ils apportent parfois des réponses, soulèvent le plus souvent de nombreuses questions qui orientent et motivent la poursuite des explorations spéléologiques. Cette étude offre également l'opportunité d'acquérir des mesures permettant de mieux documenter l'hydrologie souterraine avec un suivi piézométrique de plusieurs points d'eau. Il faut souligner l'important investissement humain des clubs du département (environ 130 journées / hommes valorisées financièrement pour 9 000 € à leur crédit) sans lequel ces opérations n'auraient pas été possibles.



MISE EN CONFORMITE DU CAPTAGE AEP DE BOURG SAINT ANDEOL

Le canton de Bourg Saint Andéol a mis en place depuis de nombreuses années un captage d'eau depuis la résurgence karstique du Goul de la Tannerie. En 2000, l'hydrogéologue a rendu un rapport sur la mise en place du périmètre de protection prévu par la Loi sur l'eau. Cette mise en conformité est maintenant effective suite à un arrêté préfectoral qui indique à la communauté de communes les opérations à réaliser pour la création de ces périmètres de protection. Le CDS07 a répondu favorablement à la sollicitation de la communauté de communes afin de réaliser la fermeture de 5 cavités du plateau de Saint Remèze (Aven des Hellys, Aven Vincent, Aven de Courèges, Aven des Aubes, Aven de l'Espoir). Le Club d'Action Spéléologique de la Conche (Saint Montan) coordonne cette opération. L'ensemble des clubs est invité à y participer suivant les mêmes modalités que celles adoptées lors des traçages hydrologiques de l'étude sur les ressources souterraines stratégiques (cf. supra).

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHONE-ALPES

Après l'édition du cahier technique « Les milieux karstiques, patrimoines de la terre et des hommes » en 2015, le CEN a souhaité proposer à son Conseil Scientifique une journée d'échanges sur cette thématique. Le CDS est intervenu dans la préparation et l'animation de cette journée en février.

En 2016, le CEN s'est engagé dans l'élaboration d'une méthodologie visant à décrire et hiérarchiser des cavités en vue de leur préservation et plus généralement de la gestion du milieu souterrain.

Ce projet a conduit à l'élaboration d'une fiche descriptive de cavité (ou partie de cavité) permettant de prendre en compte et de décrire l'ensemble du patrimoine souterrain (géologique, faunistique, hydrogéologique, archéologique, paléontologique, historique, biologique, etc.).

Cette fiche, une fois validée, aura vocation à être diffusée au sein de la communauté spéléologique afin de mettre en place à plus grande échelle une récolte de renseignements « standardisés » sur le milieu souterrain, récolte basée sur le principe des sciences participatives.

Ce projet répond aussi aux attentes des gestionnaires d'espaces naturels comme la Réserve Naturelle Nationale de Gorges de l'Ardèche qui travaille également à l'élaboration d'une méthodologie de description et d'évaluation de l'état de conservation du milieu souterrain. En outre, le Conseil Départemental de l'Ardèche, propriétaire de terrains (notamment sur le secteur de Paiolive) souhaiterait bénéficier d'une description du patrimoine présent dans les cavités naturelles.

Le CDS intervient dans le cadre d'une convention partenariale avec le CEN afin d'apporter son expertise sur le milieu souterrain et les méthodologies possibles pour sa description.

CHIROPTERES

Grotte de Meysset (Rompon)

Acquise par la société CEMEX dans le cadre des mesures compensatoires à la mise en sécurité de la carrière de Chateaubourg, cette cavité fait l'objet d'un suivi par la LPO26. Le CDS07 a été sollicité afin de mettre un équipement technique réversible permettant d'observer la colonie de chauve-souris. De plus, cette cavité fera prochainement l'objet d'un classement en Réserve Naturelle Régionale.

Le CDS07 est intervenu techniquement pour suivre les populations de la grotte des 2 Avens, des Cayres et de l'Aven du Serre Tintou.

Le CDS07 est intervenu pour mettre en place de nouveaux panneaux d'information relatifs à l'arrêté préfectoral réglementant l'accès à la grotte du Dérocs et de Louoï durant la saison hivernale.



ARCHEOLOGIE

Le CDS07 a été sollicité par Christophe THOUVENOT (gardien des grottes ornées au Service Régional de l'Archéologie) afin de revoir l'équipement technique permettant l'accès à la Grotte de la Tête du Lion et à la Grotte du Colombier.

Le CDS07 a participé à la table ronde organisée à l'occasion des journées du patrimoine sur « la chasse aux trésors ».

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

Grotte des Combes (Banne)

Propriété du Conseil Départemental de l'Ardèche, cette cavité fait l'objet d'un suivi et d'une gestion par le CDS07 dans le cadre de la politique « Espaces Naturels Sensibles » du département.

Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires

Participation aux séances de la commission et aux journées d'études.

Participation au Plan de Gestion de l'activité canyon mise en œuvre par le CDOS et le Conseil Départemental de l'Ardèche. A noter que, depuis mars 2016, un arrêté préfectoral régit la pratique du canyon dans le département de l'Ardèche.

GROTTE DE SAINT MARCEL

Le CDS07 et la mairie de Saint Marcel ont signé en 2002 une convention d'accès et de gestion du réseau de Saint Marcel. Depuis 2012, date de la dernière réunion de suivi de la convention, de nombreux changements sont intervenus dans la gestion de ce site :

- l' élu délégué à la gestion de la cavité a changé,
- un prestataire de guidage spéléo intervient en exclusivité sur l'ensemble du réseau et préférentiellement dans les parties proches de la partie touristique (Réseau 1),
- une directrice pour la gestion du site a récemment été recrutée par la mairie.

Il devenait donc urgent de reprendre le suivi de la convention. La dernière rencontre de cette année a été l'occasion de présenter les actions réalisées par les spéléologues relatives au suivi de la fréquentation par l'entrée naturelle, des explorations, des observations scientifiques dont le suivi hydrologique réalisé en 2014-2015 en partenariat avec la RNNGA. Les premiers résultats du stage Equipier Environnement organisé en juillet ; consacré à l'étude de la climatologie de l'entrée naturelle et des signatures dans la galerie d'entrée, y ont été exposés. Cette rencontre fut aussi l'occasion de demander à la mairie le retrait de la crinoline posée sur la première échelle à l'occasion du Trail en 2015. En effet, cet équipement ne répond pas aux exigences de sécurité et de réversibilité préconisées par la FFS sur un site à haute valeur patrimoniale, classé monument historique. Le CDS07 a également demandé le retrait de quelques passerelles mises en place par le prestataire de guidage spéléo dans la partie non aménagée du réseau 1.

Depuis le 28 novembre 2016, le CDS07 appartient aux membres fondateurs de l'association de protection et de valorisation du patrimoine souterrain de Saint Marcel d'Ardèche ; cette association a vocation d'accompagner la revalorisation touristique de la grotte dans laquelle souhaite s'engager la commune.



GORGES DE L'ARDECHE

L'actualité 2016 a été marquée au mois de mai par l'arrêté inter-préfectoral portant modification du règlement intérieur de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. La commission fichier et publication s'en est fait l'écho dans son compte-rendu d'activité. Nous voulons à nouveau indiquer ici, la déception des spéléologues qui déplorent, une fois encore, la discrimination dont leur activité est victime suite à cette réglementation.

Cette nouvelle réglementation ne concerne que le périmètre de la RNNGA, que les spéléologues ont souvent tendance à confondre avec leur zone d'activité sur l'ensemble des Gorges de l'Ardèche. Le CDS07, en tant que représentant de la fédération délégataire pour la spéléologie, vous invite tous à respecter les nouveaux dispositifs en place. Il accompagnera le mieux possible et avec les moyens dont il dispose, toutes les démarches des spéléologues qui désireraient intervenir dans la RNNGA. Il nous reste, avec le gestionnaire et le conseil scientifique de la RNNGA, à définir le cahier des charges des activités de désobstruction souterraine qui rentrent en partie sous la réglementation des travaux soumis à autorisation préfectorale tels qu'ils sont définis dans le nouvel arrêté.

Afin d'affirmer notre attachement au milieu souterrain et notre position centrale dans ce domaine, le CDS07 souhaite poursuivre le travail entrepris depuis de nombreuses années avec le gestionnaire, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche et plus particulièrement en vue de la réalisation d'une convention partenariale à l'échelle du site Natura 2000 qui comprend la RNNGA, le site classé du Pont d'Arc, la Basse Vallée de l'Ibie, la Dent de Rez et une partie de la vallée du Rimouren. Les activités dans les sites Natura 2000 sont règlementées depuis 2013 (et notre Assemblée Générale de l'époque s'en était fait l'écho) avec la publication de la 2^{ème} liste locale des activités où figure l'item « travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou des cavités souterraines » qui prévoit la réalisation d'une évaluation d'incidence avant le début des travaux. Cette convention n'a donc pas pour objectif de règlementer davantage l'activité spéléologique sur ce territoire, mais plutôt d'organiser cette pratique dans l'espace naturel protégé et de pérenniser le rôle des spéléologues comme acteurs indispensables à une meilleure connaissance, gestion et valorisation de ce milieu particulier que sont les cavités souterraines.



CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL

ÉCOLE FRANCAISE DE SPÉLÉOLOGIE : 30% (60 journées)

École Départementale de Spéléologie: 9 sorties
Section Sportive Vallon : 19 sorties
Sorties Scolaires : 9 sorties
Stage Equipier Environnement : 10 journées (pour le compte de la FFS)
Suivi et entretien du matériel technique : 13 journées

ÉVÉNEMENTIEL : 5% (10 journées)

JNS : 2 jours
Journée Sport Nature Conseil Général : 3 jours
Rencontre Octobre : 4 jours
Conférences : 1 journée

SPÉLÉO SECOURS FRANCAIS : 7% (14 journées)

Suivi administratif et matériel de la commission
Organisation et participation à l'exercice secours départemental + formations

ENVIRONNEMENT : 27% (54 journées)

Traçage hydrologique Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : 20 journées
Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes : 6 journées
Chiroptères : 5 journées
Archéologie : 2 journées
Conseil Départemental : 5 journées
Grotte de Saint Marcel : 4 journées
Gorges de l'Ardèche : 9 journées
Conseil Scientifique Aven d'Orgnac : 1 journée
Soutien scientifique : 2 journées

COMMUNICATION - PUBLICATIONS : 5% (10 journées)

Fichier départemental : Alimentation du fichier informatique du CDS 07 (4 journées)
Site internet : Mise à jour (6 journées)

DIVERS : 10 % (20 journées)

Prestations de service
Interventions dans le cadre de la formation DE et DES spéléo pour le compte du CREPS : 11 journées
Sortie spéléo autres publics : 2 journées
Suivi opération à la Grotte de la Madeleine : 2 journées

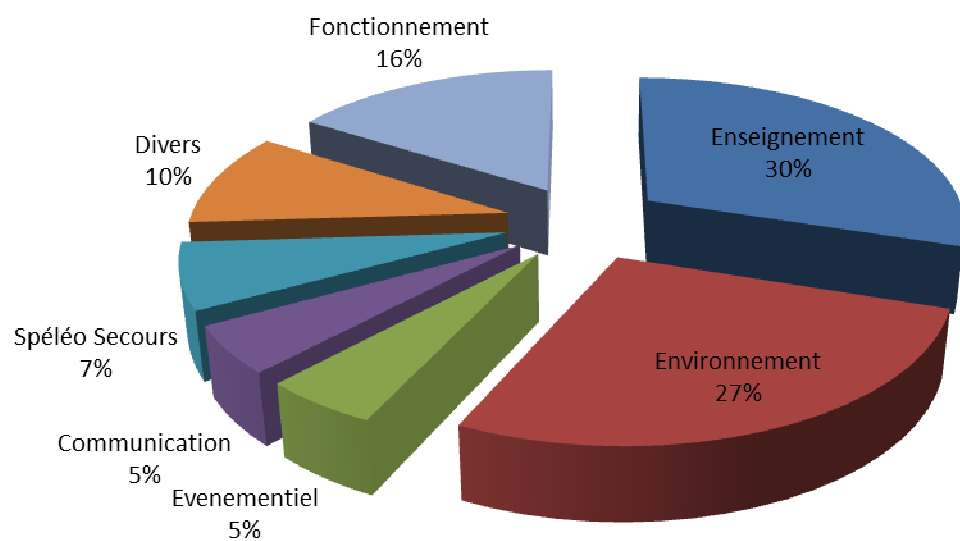
Actions Nationales
Participation à l'Assemblée Générale du Comité Régional et de la FFS : 1 journée
Participation aux journées d'études de la Direction Technique Nationale de la FFS : 3 journées

FONCTIONNEMENT : 16% (32 journées)

Suivi administratif du Comité : 32 journées



REPARTITION ACTIVITE 2016 CADRE TECHNIQUE



COMPTE RENDU FINANCIER 2016 : Mathieu BERGER

Les vérificateurs aux comptes soulignent la qualité du travail du trésorier ; prennent acte des efforts accomplis pour mettre en œuvre les recommandations faites l'an dernier. Proposent que l'assemblée générale vote le quitus.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Pour : 47 ; contre 0 ; abstention : 0

Le compte rendu financier est adopté à l'unanimité.

Projet de Budget prévisionnel

Pour : 45 ; contre 0 ; abstention : 2

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.



COMPTE RESULTATS CDS 07 2016

CHARGES	€	PRODUITS	€	SOLDE
FONCTIONNEMENT 2016	-2 246,39	FONCTIONNEMENT 2016	1 731,08	-515,31
Fournitures administratives	-89,05	Cotisations Club 2015	1 075,00	
Frais postaux et télécommunication	-1 069,45	Produits financiers 2015	157,08	
Cotisations et services extérieurs	-526,39	Conseil Departemental de l'Ardèche	200,00	
Frais de déplacement	-561,50	Dons	299,00	
PERSONNEL 2016	-36 311,35	PERSONNEL 2016	17 500,00	-18 811,35
Cotisations sociales et prévoyances	-16 990,00	Conseil Departemental de l'Ardèche	17 500,00	
Salaires	-19 321,35			
ENSEIGNEMENT 2016	-3 241,50	ENSEIGNEMENT 2016	10 850,00	7 608,50
Formation bénévoles	-200,00	CNDS	3 700,00	
Prestations de service	-360,00	Fédération Française Spéléologie	1 816,00	
Frais de déplacement	-356,50	Conseil Departemental de l'Ardèche	3 500,00	
Assurance initiation	-25,00	Participation stage	430,00	
Formation Clubs	-2 300,00	Prestations de service	1 280,00	
		Location de matériel	124,00	
SPELEO SECOURS 2016	-4 607,44	SPELEO SECOURS 2016	4 926,82	319,38
Matériel technique	-2 197,35	Dons	164,50	
Gestion - Administration	-626,20	SDIS 07	4 000,00	
Formation bénévoles	-1 313,61	SDIS 07	435,17	
Frais de Secours ROCHAS	-470,28	Dons sauveteurs	327,15	
FICHER ET PUBLICATION 2016	-287,88	FICHER ET PUBLICATION 2016	755,10	467,22
Site internet	-84,00	Ventes TUBES	412,00	
Frais de port	-36,90	Ventes Grotte de Saint Marcel	334,00	
Droits d'auteur	-166,98	Port refacturé	9,10	
MANIFESTATION 2016	-1 333,73	MANIFESTATION 2016	665,50	-668,23
Réajustement exercice 2015	-816,73	Ventes t-shirt	256,00	
Frais de déplacements	-422,00	Fédération Française Spéléologie	150,00	
Fond de caisse	-95,00	Fond de caisse	95,00	
		Dons	164,50	
ENVIRONNEMENT 2016	-9 763,68	ENVIRONNEMENT 2016	22 829,25	13 065,57
Fournitures	-820,07	Conseil Departemental de l'Ardèche	4 000,00	
Achat matériel	-2 319,36	Prestations service	18 527,00	
Stages et formations	-210,00	Dons	302,25	
Frais de déplacement	-1 074,75			
Prestations de service	-5 339,50			
AUTRES 2016	-2 902,90	AUTRES 2016	7 749,00	4 846,10
Fournitures	-223,90	Prestations service	7 695,00	
Prestation de service	-2 480,00	Dons	54,00	
Frais de déplacements	-199,00			
TOTAL AVANT VARIATION STOCK	-60 694,87	TOTAL AVANT VARIATION STOCK	67 006,75	6 311,88
VARIATION DU STOCK ET DU MATERIEL				4 138,53
SOLDE EXERCICE 2016 APRES VARIATION STOCK ET MATERIEL				10 450,41

Pour le CDS 07

Le Président

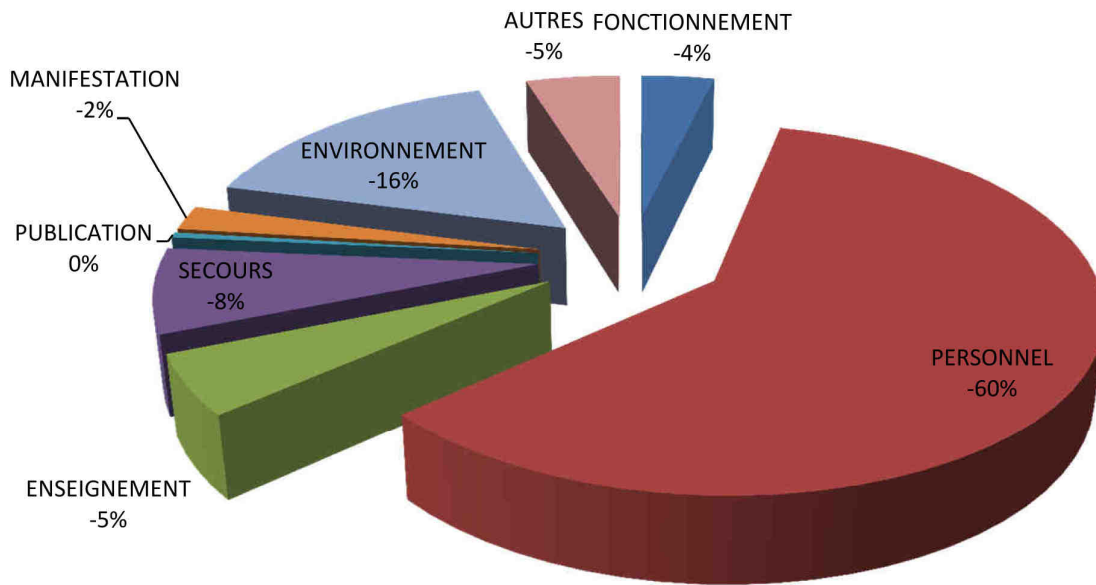


Approuvé le 28 janvier

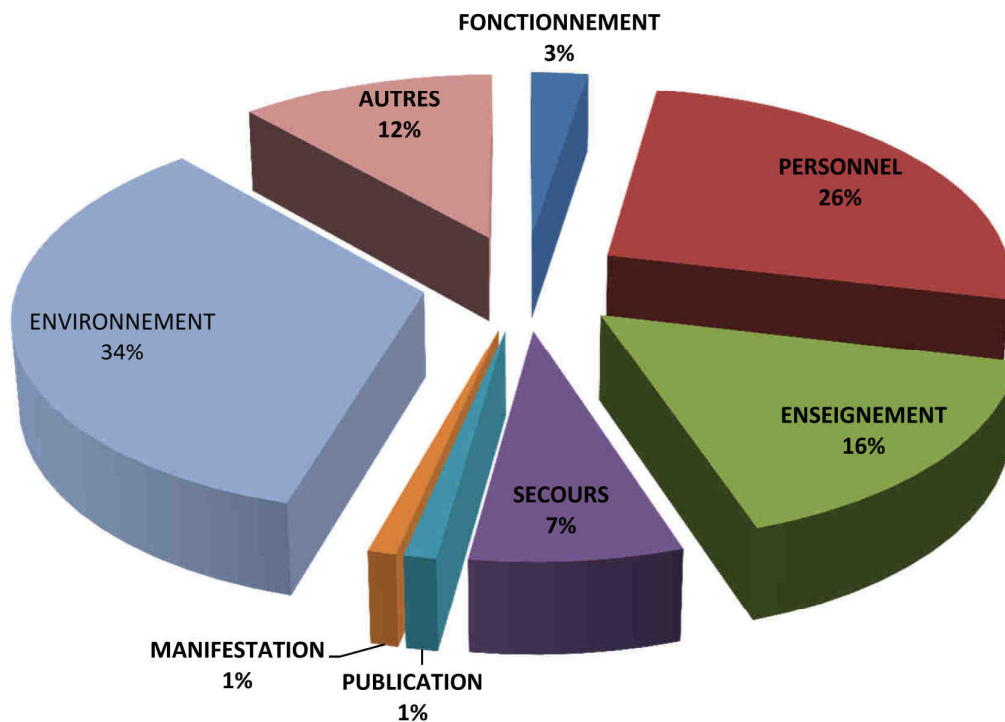
Le Trésorier




REPARTITIONS DES CHARGES CDS07 2016 : 60,69 K€



REPARTITION DES PRODUITS CDS07 2016 : 67,00 K€



COMPTE DE RESULTAT CDS07 2016

CHARGES	€	PRODUITS	€
ACHATS		PRODUITS DE GESTION	
Boisson et nourriture	-171,61	Prestations de service	27 502,00
Prestations de service	-7 763,50	Vente de marchandise	668,00
Matériel	-4 067,33	Vente de marchandise monographie	334,00
Fournitures entretien et petit équipement	-1 423,44	Produits des activités annexes	133,10
Fournitures administrative	-467,32	Trop versé	259,50
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTION D'EXPLOITATION	
Sous traitance générale	-3 123,60	CNDS	3 700,00
Assurance	-108,00	Conseil Départemental Ardèche	25 200,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Fédération Française de Spéléologie	1 966,00
Frais de déplacement	-2 872,75	SDIS Ardèche	4 000,00
Frais de mission et de représentation	-25,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION	
Frais postaux et de télécommunication	-1 165,19	Cotisations clubs et individuels	1 075,00
Services bancaires	-94,79	Participations formation	430,00
Frais divers	-95,00	Dons	1 146,90
CHARGES PERSONNELS		PRODUITS FINANCIERS	157,08
Salaires personnels	-19 321,35		
Charges sociales et prévoyances	-16 490,00		
Autres charges de personnels	-500,00		
AUTRES CHARGES DE GESTION		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Droits d'auteur	-166,98	SDIS Rochas	435,17
Créances sur exercice antérieurs	-816,73		
Frais de formation	-1 552,00		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Frais secours Rochas	-470,28		
CHARGES AVANT VARIATION STOCK	-60 694,87	PRODUITS AVANT VARIATION STOCK	67 006,75

SOLDE EXERCICE AVANT VARIATION DU STOCK	6 311,88
VARIATION DU STOCK ET DU MATERIEL	4 138,53
SOLDE APRÈS VARIATION DU STOCK ET DU MATERIEL	10 450,41

Pour le CDS 07

Approuvé le 28 janvier 2017

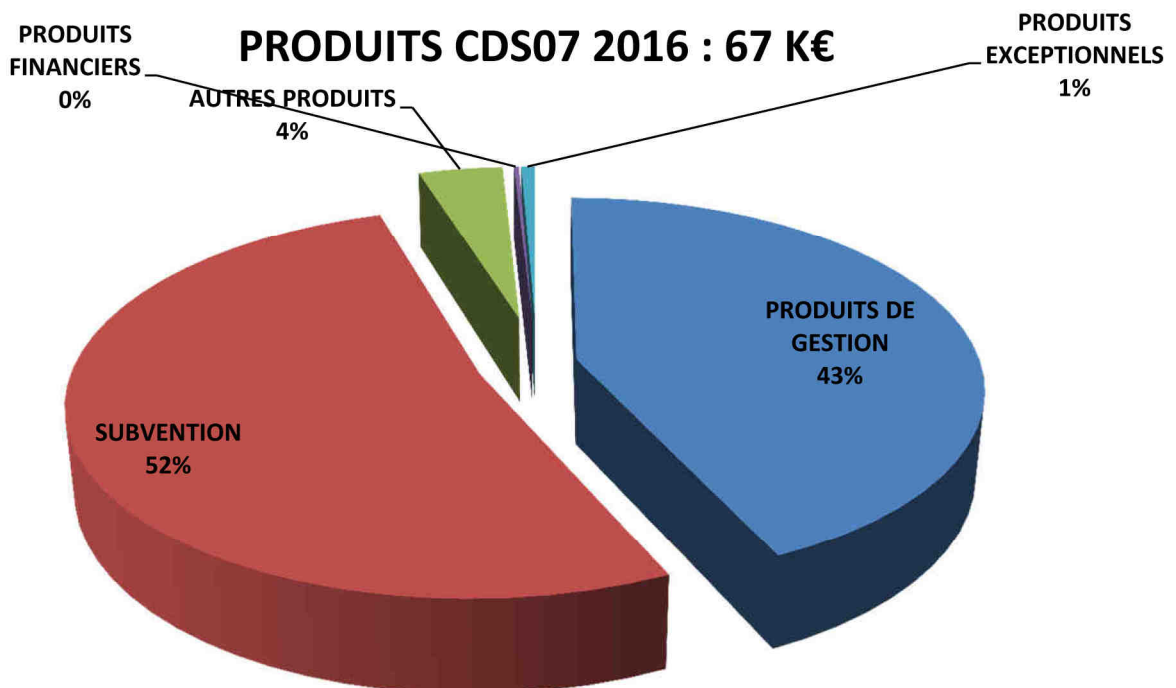
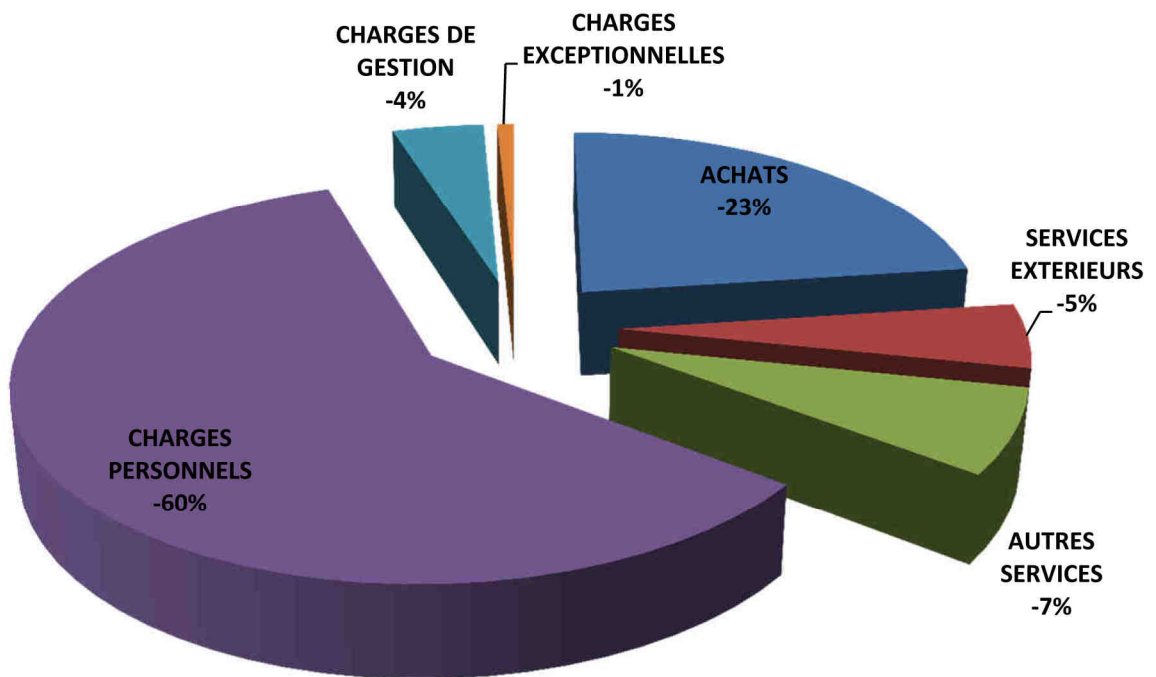
Le Président



Le Trésorier




CHARGES CDS07 2016 : 60,69 K€



L'





BILAN FINANCIER 2016

ACTIF	€	PASSIF	€
ACTIFS IMMOBILISES		CAPITAUX PROPRES	
Stock marchandises	9 951,01	Solde des comptes 2015	24 908,12
Bibliothèque et fond de documentation	4 241,70	Résultat Exercice 2016	10 450,41
Matériel informatique	0,00	Stock de marchandises MSM	10 285,01
Matériel technique	23 741,07	Bibliothèque et fond de documentation	4 653,70
ACTIFS CIRCULANTS		Matériel informatique	246,72
Compte courant	5 151,55	Matériel technique	21 449,78
Livret	40 463,02	DETTES	
Dettes (report opération)	-3 054,61	Créances 2015	8 500,00
TOTAL ACTIF	80 493,74	TOTAL PASSIF	80 493,74

Pour le CDS 07

Approuvé le 28 janvier 2017

Président

Trésorier

BUDGET PREVISIONNEL 2017

CHARGES	€	PRODUITS	€
FONCTIONNEMENT	4 000,00	FONCTIONNEMENT	1 450,00
Fournitures administrative	200,00	Cotisations Club 2017	1 100,00
Frais postaux et télécommunication	1 100,00	Produits financiers 2017	150,00
Cotisations services extérieurs	500,00	Conseil Départemental Ardèche	200,00
Assurance local	100,00		
Frais de banque	100,00		
Frais de déplacement	2 000,00		
PERSONNEL	36 000,00	PERSONNEL	17 500,00
Cotisations sociales et prévoyances	16 000,00	Conseil Général Ardèche	17 500,00
Salaires	20 000,00		
ENSEIGNEMENT	4 575,00	ENSEIGNEMENT	6 100,00
Matériel technique	1 000,00	Fédération Française Spéléologie	800,00
Formation bénévole	300,00	CNDS	4 000,00
Stage et camp	275,00	Participations Camp et formation	300,00
Prestations services	3 000,00	Prestations services EDS	1 000,00
SPELEO SECOURS	4 000,00	SPELEO SECOURS	4 000,00
Matériel technique	1 800,00	SDIS	4 000,00
Gestion - Administration	700,00		
Formation bénévole	1 500,00		
PUBLICATION	225,00	PUBLICATION	400,00
Auteurs Saint Marcel	125,00	Ventes TUBES	150,00
Site internet	100,00	Ventes Grotte de Saint Marcel	250,00
MANIFESTATION	100,00	MANIFESTATION	150,00
JNS	100,00	FFS	150,00
ENVIRONNEMENT	16 200,00	ENVIRONNEMENT	32 000,00
Matériel et fourniture	5 700,00	Conseil Départemental Ardèche	7 000,00
Matériel scientifique	1 500,00	Prestations services	25 000,00
Prestations services	9 000,00		
AUTRES	0,00	AUTRES	3 500,00
		Prestations services	3 500,00
TOTAL CHARGES 2017	65 100,00	TOTAL PRODUITS 2017	65 100,00

Pour le CDS 07

Approuvé le 28 janvier 2017

Le Président

Le Trésorier





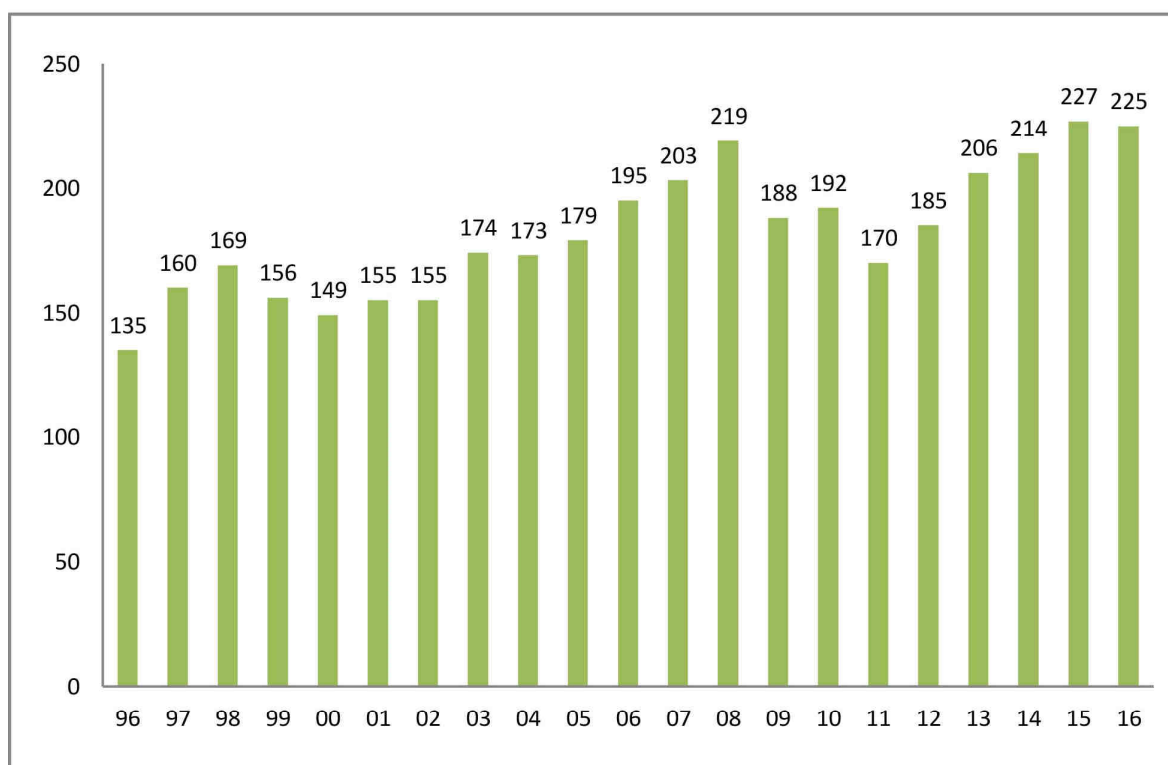
LICENCES

SPELEOLOGIE 2016

ardèche

CLUBS	Total adhérents	hommes	femmes	- 26 ans	2015
SAINT MONTAN	26	20	6	4	+5
AUBENAS	54	37	17	14	+1
SAINT MARCEL	15	15	0	1	+2
LES VANS	4	4	0	0	-8
PRIVAS	29	17	12	5	0
JOYEUSE	18	16	2	1	+3
ORGNAC	11	8	3	3	+5
BIDON	4	4	0	1	+2
VALLON	60	41	19	24	-12
Individuels	4	2	2	0	0
TOTAL	225	164	61	53	-2
POURCENTAGE		73%	27%	24%	

EVOLUTION DEPUIS 1996



COMITE DEPARTEMENTAL SPELEOLOGIE ARDECHE

130 chemin du Cirque de Gens 07120 CHAUZON Tél : 06 37 12 85 40

[cgs.07@wanadoo.fr](mailto:cds.07@wanadoo.fr)

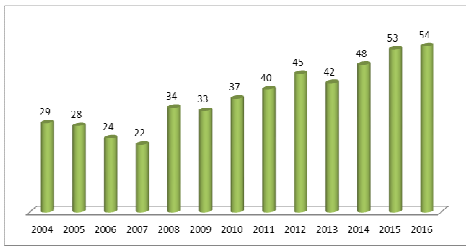
Agréée Jeunesse et Sport, Sécurité Civile et Protection de l'Environnement

Code APE : 9312 Z / N° SIRET : 432 137 800 00012



Fédération Française
de Spéléologie





Evolution du nombre de licencié

54 : adhérents, 31,5% de femmes, 26 % de moins de 26 ans (moyenne d'âge = 36 ans) , 24 % de diplômés pour l'encadrement (professionnel ou bénévole)

LES EXPLORATIONS Après une année 2015 riche en couleurs, 2016 est plus calme quoi que...

Coiron occidental

La perte du Glou Glou (point d'injection, dans le ruisseau de Louyre, de la coloration 2015) a été l'objet de quelques séances qui auront permis d'avancer de quelques mètres, mais la suite étant toujours aussi étroite (20 cm), le chantier est abandonné. Plus en aval, deux séances sont effectuées sur la perte VF1 sans succès non plus. Nous avons aussi repéré à nouveau la perte du Calistou, aujourd'hui entièrement comblée. Cette perte atteignait la profondeur d'environ 15 mètres dans les années 90. Plus au sud et depuis quelques mois, quelques membres s'intéressent à nouveau au secteur entre Vogüé et Lussas.

Enfin, il ne faut pas oublier la grotte du Câble qui nous aura encore bien fait suer cette année... Après quelques essais de pompage, la cavité est ouverte à la fin août. Nous aurons le temps de relever la sonde reefnet installée depuis l'année dernière dans le siphon aval. Celle-ci confirme qu'il n'est pas bon de se faire prendre par une crue dans cette cavité. Jean-Pierre BAUDU (avec l'assistance de nombreux porteurs – merci au GASOIL pour le coup de main) a refait une tentative de plongée du siphon amont. Sans succès, la trémie terminale n'est pas franchie. A cette occasion, une escalade de 30 mètres est réalisée dans le réseau supérieur.

Gorges de l'Ardèche

Grotte du Raid (Vallon Pont d'Arc) : poursuite des explorations mais sans grands résultats.

Grotte du Chasserou : réalisation d'escalades dans la grande salle d'effondrement (sans succès).

Topographie : reprise de quelques cavités (Nuits Blanche / Grotte Léo / Aven du bouquetin)

Traçage hydrogéologique : participation à l'injection de colorant depuis l'Aven Vitalie, mise en place et relevé de sonde reefnet dans l'Event des Fées, la Grotte du Raid, l'Event des Rives.

Saint Etienne de Fontbellon

Important travail de reprise topographique des cavités du secteur (Trou des Jeunes /Grotte du Solitaire / Grotte du Labyrinthe / les grottes de Gaude / Grotte des Missols) pour un développement total proche des 4 000 mètres.

Saint Alban Auriolles

Participation à l'opération de traçage hydrogéologique entre la perte RB1, l'aven du carrefour de Fontgraze, et Bourbouillet, avec l'installation de sondes reefnet dans quelques cavités.

Grotte de Pezenas

Une vaste opération réunissant 11 membres du club avec quelques renforts, a permis de réaliser plusieurs objectifs à la grotte de Pezenas :

- mise en place d'un balisage de protection dans l'amont du collecteur amont,
- repérage magnétique de la partie aval du collecteur, avec localisation précise de la C2 à l'extérieur,
- essais de Transmission Par le Sol (positif entre l'extérieur, l'aval de Pezenas et le Trou Qui Bouffe, mais négatif depuis le grand carrefour de Pezenas),
- jonction réalisée par deux équipes entre le siphon terminal de Pezenas et le terminus aval du Trou Qui Bouffe : d'abord à l'ARVA, puis à la massette, puis en se tenant la main et enfin en reliant physiquement les



deux cavités. Trois personnes en profitent pour réaliser la première traversée Pezenas – Trou Qui Bouffe pour certains, ou Trou Qui Bouffe – Pezenas pour d'autres,

La grotte de Pezenas augmente donc son développement de 700 mètres et passe ainsi à 6 540 mètres. Le dénivelé reste inchangé, mais cette jonction permet de caler l'altitude du siphon aval de Pezenas à 226 mNGF. Ce qui porte le dénivelé total du réseau de Pezenas à -131mètres.

Massif du Dévoluy (Hautes Alpes)

Fin de 20 années d'exploration, par l'organisation d'un camp familial du 31 juillet au 7 août avec 28 participants de 5 à 60 ans !!! Le Chourum Lily-Rose atteint la côte de -510 m au cours de 5 explorations supplémentaires. La cavité est topographiée et actuellement entièrement déséquipée.

Expédition Black Hole (Nouvelle-Bretagne - Papouasie Nouvelle-Guinée)

1 membre participe à cette expédition internationale de janvier à février. 6 565 mètres topographiés, avec des réseaux importants :

- Réseau Christian Rigaldie (- 714 m / 4 000 m / 4 entrées)
- Gouffre Wild Frank (- 312 m / 1 096 m)

Roumanie

2 membres visitent 3 cavités du massif des Apuseni et participent à un exercice secours sur place au cours d'un camp estival.

LA VIE ASSOCIATIVE ET FEDERALE

L'activité du club ne s'arrête pas à l'exploration, les membres sont largement investis dans la vie de la fédération et surtout celle du Comité Départemental de Spéléologie :

- Participation aux sorties de l'EDS organisées par le CDS 07,
- Participation à l'exercice secours à la Grotte de Saint Marcel,
- ARNAUD Judicaël est élu président de l'Ecole Française de Spéléologie.

Club Juniors : à partir de 4 ans et regroupe un effectif de 10 enfants...

Quelques sorties organisées pour les enfants : Vermorel / Thomine / Arnaud / Berger / Helck
Cavités visitées : Pezenas / Peyroche / Barry / Champclos

Le blog <http://speleoclubaubenas.blogspot.fr/> : 66 articles en 2016, alimenté par Thierry et Pat.



SAINT MARCEL

Dans la grotte de St Marcel

Bilan annuel des visites 2016 : 135 clubs et 946 personnes (R1 : 473 ; R2 : 242 ; R3 : 19 et R4 : 212).

Redécouverte de griffades d'ours et d'une bauge dans la galerie du lac.

Une plongée au N17 a réuni une trentaine de spéléos en janvier 2017. Les trois plongeurs ont effectué une escalade dans le secteur du siphon des graviers et sont remontés sur 20 m dans une cheminée, arrêt sur manque de corde. La cheminée continue par un plan incliné. Un repérage magnétique a été entrepris (fond de l'aven de Champ Vermeil).

Prospections : Vercors, Minervois, Champ Vermeil, Vitalie.

Dans le Coiron : découverte d'une perte temporaire avec courant d'air de 50 m, -24 m avec arrêt sur laminoir noyé, 19 sorties.

En Italie : dans l'abisso Bombassi, désobstruction à -530 qui a permis d'atteindre le siphon à -890 m.

Expéditions à l'étranger : Indonésie (1 membre) ; Laos en février 2017 (1 membre) et Chine mars 2017 (1 membre).

Action civique : descente du père Noël de l'église de St Marcel ; participation aux travaux de réfection de la grille de l'entrée naturelle.

PRIVAS

Malgré de nombreux départs pour raison professionnelle ou de santé, nous avons pu recruter de nouveaux membres grâce à l'école de spéléo, du forum des associations et du site internet. Merci à la section désobstruction pour le boulot qu'ils font car ce n'est pas de tout repos la moyenne d'âge a fortement baissé par rapport à l'année dernière grâce aux jeunes. Merci au travail de Gilbert et à Christian qui continuent le recensement des cavités ardéchoises pour le fichier, et à nos secrétaires pour les comptes rendus et le site internet. Nous avons investi dans pas mal de matériel technique. Belle participation au forum des associations et surtout la finalisation, après 3 ans de demandes, de la tyrolienne du beffroi de la mairie pour la descente du Père Noël.

Pour 2016 : 98 sorties dont 33 sorties pour Gilbert PLATIER pour le compte du fichier départemental des cavités. 5 sorties initiations et famille (62 personnes).

Désobstruction :

Grotte des Manches (Privas) / Mines de Privas / Fontaugier / Aven du Louby / Nœud Rose / Grotte de la stèle

Nous avons fait : 1 camp à Verdus / 1 camp au Chouët (26) / Prospection et classique dans les Gorges de l'Ardèche, ainsi que sur le Vercors / les Pyrénées, les Alpes et la Haute Savoie sous forme de randonnées et spéléo.

Nous avons participé aux différents exercices secours organisés par le CDS 07, 26 et 3SI, au secours de l'aven Rochas, à la sécurisation de la grotte touristique de la Madeleine ; au JNSC à la cote platière et à l'encadrement au sein du CDS 07.

EDS : Organisation de 2 week-ends pour le CDS

Formation : un nouveau chef d'équipe assistance secours victime.

Actions civiques : Forum des associations de Privas et tyrolienne du beffroi



129 activités enregistrées sur l'année dont :

- 20 réunions diverses (club, représentations et participations aux CDS 07 et 30)
- 23 activités en surface (prospection)
- Une douzaine d'activités photo
- 1 expédition dans les tréfonds du réseau IV de l'aven d'Orgnac-Issirac
- 3 expéditions assez lointaines (Vercors, Pyrénées, Tunisie)
- 6 activités en relation avec l'archéologie
- 1 grand repas au camping d'Orgnac
- Participation au festival de film à Zaghouan (Tunisie)
- Participation au festival SpellImages (Avignon)
- Co-organisation d'1 stage archéologie pour les spéléos.

Publications, conférences, interventions publiques et officielles :

- Publications par Mick, Pierre, Stéphane, Erik dans les Bulletins municipaux d'Orgnac.
- Publications par Erik et Papi aux Bulletins municipaux de Labastide-de-Virac.
- Parution de photos de Mick Leroy dans Spelunca (Fédération Française de Spéléologie).
- Présentation du film 'échanges tunisobelges' par Erik au festival international du film des Sports de Montagne à Zaghouan (Tunisie).
- Intervention d'Erik au stage archéologie destiné aux spéléos à Orgnac.
- Publication d'un article dans le Midi Libre, suite à ce stage d'Archéologie pour les Spéléos.
- Publication d'un article dans le Dauphiné suite à nos interventions sur les collections au musée de la Cité de la Préhistoire d'Orgnac.
- Publication sur le G.A.F.F. (et Noël et Bartade) par Erik aux actes du 4^e European Karst Protection Symposium (Angleterre) lors du congrès européen de Spéléologie, organisé par la Fédération européenne de spéléologie.
- Publication par Joël Jolivet du Technical Field Trip n°10 Guidebook lors du 43^e Congrès IAH (International Association of Hydrologists) à Montpellier les 25-29 septembre (52 pages) avec mention de nos travaux des traçages 2014-2015.
- Intervention de Joël (excursion sur le terrain) lors du Field trip n° 10 du Congrès IAH.
- Publication par Joël Jolivet du livret-guide des visites lors des Journées du Karst à Méjannes-le-Clap du 9-11 juin (105 pages) dans le cadre des journées de l'AFK (Association Française de Karstologie). Notre participation et logo figurent à la page d'introduction. Les travaux des traçages 2014-2015 ont été présentés par Hervé Chapuis (excursion sur le terrain, page 19 et sont décrits en détail de page 45 à 53 avec remerciements aux spéléologues du GASOIL).
- Intervention de Joël (excursion sur le terrain) lors des Journées du Karst à Méjannes-le-Clap du 9 juin (105 pages) dans le cadre des journées de l'AFK (Association Française de Karstologie)
- Intervention d'Erik (conférence sur les travaux du GASOIL dans l'interfluve Ardèche-Cèze) lors des Journées du Karst à Méjannes-le-Clap du 9 juin (105 pages) dans le cadre des journées de l'AFK (Association Française de Karstologie).
- Intervention d'Erik et Mick pour la signature de la convention entre le propriétaire de la grotte Estevan (Montclus) et le CDS30.

Diverses publications-photos et comptes rendus sur les blogs du G.A.S.O.i.L. <http://g-a-s-o-i-l.blogspot.fr> et du GAFF <http://g-a-f-f.blogspot.fr>



D'une manière générale, le bilan est positif, l'activité du club a légèrement diminué ainsi que le nombre d'adhérents. Notre activité s'intègre dans la diversité des pratiques spéléologiques, un effort est fait principalement sur la formation de cadres au sein du club et de sorties initiations et perfectionnement pour la section du collège de Vallon.

Spéléo :

Nombreuses sorties classiques en Ardèche et dans le Gard, principalement.

Formation aux techniques et progression personnelle en spéléo grâce à 2 nouveaux initiateurs diplômés :

Soirées techniques au portique (une dizaine), journées techniques à la chaire (au moins 4)

Nombreuses participations à l'EDS

Sortie à destination des jeunes et des familles, notamment à destination de la section spéléo du collège de Vallon Pont d'Arc : 1 sortie mensuelle.

Prospection et recherche de nouvelles cavités autour de Vallon Pont d'Arc et de Saint Remeze principalement.

Canyon

Organisation d'un camp Canyon dans les Cévennes ardéchoises.

Au moins une vingtaine de sorties (Chassezac, Roujanel, Rieusset, Ellieux, Fustugère, Rieutort, Rieu Grand, saut de la Dame, les ecouges, le ruisant, pissevielle...)

Actions partenariales :

- Participation à des actions menées par le CD :
 - Purge de la corniche argileuse à la Madeleine
 - Traçages dans la vallée de l'ibie
 - Traçages sur St Alban
- Participation à un WE fédéral canyon sur la « découverte de l'activité canyon et de son environnement, approche naturaliste » organisé par le CDS et William Cayet
- Participation de plusieurs membres à 3 exercices secours + secours réel de Rochas
- Participation au camp d'explo de la Pierre-St-Martin
- Participation d'un membre à l'expé FFS en Papousasie
- Partenariat avec l'association du Raid nature de Vallon Pont d'Arc, installation des filets sur les vasques du Rieussec et installation du parcours accro au gour de la Sompe (sur cable).
- Partenariat avec le club de kayak de Vallon (sortie pour les jeunes du club)
- Organisation des « journées du karst », avec Ludovic Mochochain pour la première et Philippe Barth pour la seconde : beaucoup de participants.
- La grotte des Huguenots, projet partenarial avec la mairie, les propriétaires et le Césame, à dynamiser !
- Commune de Vallon : installation des illuminations du clocher de l'église et participation aux festivités du 14 juillet.

Perspectives 2017 : Maintenir le rythme



Patrick SERRET (Belu)

48 sorties

L'année 2016 a commencé à l'aven du Razbelu et s'est terminée au Razbelu, deux années de désobstruction environ 120m³ de remblai et 501 journées/homme ont permis de mettre à jour cette année une belle découverte archéologique qui a été déclarée à la DRAC et dont les objets découverts sous 20m de remplissage ont été remis au Musée d'Ornac. Une équipe constituée majoritairement des membres du Ragaie poursuit la désobstruction de cette cavité bouchée. Une trentaine de personnes participent régulièrement à ce travail dominical. Pour ma part, il s'agit de 22 sorties soit près de 50% de mon activité cette année.

Une autre activité plus scientifique m'a permis de contribuer à l'étude hydrologique du massif de Saint Alban Auriolles et des écoulements de Saint Remèze sur Vallon Pont d' Arc (14 journées).

Concernant l'exploration du Shadok, la plongée du siphon terminal de la Reinette a permis de prolonger le réseau de 181 m, -10m, arrêt sur rien.

Dans le cadre du SSF07 (équipe transmission), nous avons acquis un Pimprenelle (nouveau TPS) qui a pu être testé à Sanilhac lors d'un exercice et à la Cotepatière pour les journées nationales de la Spéléologie. L'équipe transmission a également été engagée sur le secours de Rochas.

Divers

La porte de la grotte du soldat a une nouvelle fois été vandalisée et donc remise en état.

L'association RABA a poursuivi la désobstruction et l'aménagement de l'étranglement du Goul du Pont.

Enfin, une activité spéléologique insolite nous a permis de voler avec l'aéroplume dans la grotte de la Salamandre.

